



Extrait de *Debout les femmes!* Discours, votes de lois, chant de l'Hymne des femmes, poings levés... À la fin du documentaire, les travailleuses du lien prennent symboliquement le pouvoir.

## Légiférer pour mieux reconnaître les travailleuses du lien

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance cruciale des métiers du care : aides à domicile, assistantes maternelles, AESH... Depuis, la reconnaissance de ces professions, précarisées et majoritairement féminines, apparaît comme un nouvel enjeu politique.

Texte **Clément Rabu** et **Esteban Grépinet**

Photo du film *Debout les femmes!* **Gilles Perret** et **François Ruffin**  
Infographie **Théotim Raguet**

L'HÉMICYLE EST PLEIN, uniquement des femmes travaillant dans les métiers du lien : aides à domicile, accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), agentes d'entretien... L'une après l'autre, elles se succèdent au perchoir pour raconter leurs conditions de travail, avant d'entonner en chœur l'hymne du Mouvement de libération des femmes (MLF).

Il s'agit bien là d'une fiction de quelques minutes, celle qui clôt le documentaire de Gilles Perret et François Ruffin *Debout les femmes!* (2021). « Je

voulais finir sur une note heureuse après le fiasco, lui bien réel, qu'avait donné la proposition de loi pour une meilleure reconnaissance des métiers du lien, témoigne Gilles Perret. Cette mise en scène, c'était une façon de répondre au mépris de l'Assemblée, la vraie. »

### Une politisation croissante du sujet

Le réalisateur a tout filmé de la mission parlementaire sur les conditions de travail de ces métiers, confiée en 2020 à l'insoumis François Ruffin et au macro-niste Bruno Bonnell. Un « road-movie

parlementaire » qui donne à voir la précarité économique et physique de ces petites mains si essentielles. Longues journées entrecoupées de temps non payés, le tout pour « 834 € par mois ». Épaules et dos en vrac, absence de formation et de perspectives : les métiers du care, ceux qui prennent soin des personnes, n'obtiennent pas la réciprocité.

« Ce n'est pas le rôle d'un député de faire ce genre de film », reproche la députée Renaissance Annie Vidal, elle aussi engagée sur la question. Le documentaire, nommé aux Césars 2022, reste un des éléments contributifs de la politisation croissante du sujet ces cinq dernières années. Gilles Perret l'a remarqué particulièrement avec les intervenantes du film, devenues de véritables militantes depuis le tournage. « Lorsqu'elles ont vécu cette séquence à l'Assemblée, elles se sont

senties unies, chose impossible dans leurs professions atomisées. » Hayat Matboua, AESH, est l'une d'elles. Arrivée il y a dix ans dans le métier « sans aucune formation », elle a d'abord milité à la CFDT avant de rencontrer François Ruffin, dont elle est désormais la suppléante à l'Assemblée nationale : « J'ai compris qu'avec la politique on pouvait obtenir des choses, même minimes ».

« Le Covid a été un accélérateur de leur prise en compte. »

Philippe Mouiller, sénateur LR

En 2010, Martine Aubry avait été une des premières à porter le thème dans le débat. En campagne pour les primaires du Parti socialiste (PS), elle avait appelé à une « société du bien-être et du respect, qui prend soin de chacun et prépare l'avenir ». La proposition avait été reçue avec mépris, notamment par le chroniqueur Jean-Michel Apathie, la taxant sur son blog de « nunucherie ». Une remarque qui n'est pas sans rappeler le sexisme auquel font face les métiers du care : 96 % des aides à domicile sont des femmes, 93 % chez les AESH, et 99 % pour les assistantes maternelles. Finalement, François Hollande est élu candidat du PS, puis président de la République. Le projet de Martine Aubry reste lettre morte. « À cette époque, on a beaucoup parlé d'attractivité mais pas de valorisation de ces métiers », confirme Charlotte Parmentier-Lecocq, députée (Renaissance) et présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

### Un sujet qui convient autant à droite qu'à gauche

Mais les confinements en cascade ont changé la donne. Pour Philippe Mouiller (Les Républicains), président de la Commission des affaires sociales du Sénat, « le Covid a été un accélérateur dans leur prise en compte ». « Un vrai détonateur, appuie Astrid Panosyan-Bouvet, députée Renaissance. La pandémie a été un exemple chimiquement pur de ces métiers qui font tenir le pays. » L'élue de Paris voile à peine la référence à l'allocation

du 13 avril 2020 d'Emmanuel Macron, durant laquelle le président promettait de se « rappeler que notre pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies rémunèrent si mal ».

Depuis, l'exécutif tarde à légiférer sur la question. Il y avait bien eu quelques avancées : le secteur associatif de l'aide à domicile a bénéficié de l'avenant 43, qui prévoit une relavorisation des salaires jusqu'à 15 % (pas toujours financée, voir page suivante) ou l'obtention d'un CDI au bout de trois ans (au lieu de six) pour les AESH. « Des miettes », pour Hayat Matboua, mais aussi pour un grand nombre de parlementaires de gauche comme de droite, désormais investis sur la question. Car au-delà de la seule nécessité d'agir, il ne faut pas rater le coche politique. Le sujet a l'avantage de porter des thèmes du lien social, de la ruralité, de la précarité... où la majorité des partis peuvent se retrouver.



de femmes dans l'aide à domicile

Sources : Rapport de la mission d'accompagnement des partenaires sociaux dans la démarche de la reconnaissance des travailleurs de la deuxième ligne | Christine Erhel et Sophie Moreau-Follenfant

Les propositions affluent donc de tout bord, non sans une certaine inflation rhétorique. « Un plan Marshall des Ehpad et de l'aide à domicile », plaide le socialiste Jérôme Guedj. « Un Big Bang des métiers du lien », pour Astrid

Panosyan-Bouvet. Elle visibilise aussi son combat par des formules : « Ce sont les nouvelles ouvrières du XXI<sup>e</sup> siècle! », compare-t-elle afin de dénoncer la rémunération à la tâche des aides à domicile. Elle défend un droit à la reconversion face à des métiers peu soutenable physiquement, ou un accès prioritaire au logement social comme une « reconnaissance de la société ». Mais la mesure phare initiée par François Ruffin reste une rémunération mensualisée ou à la tournée, plutôt qu'à la mission. « Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut revaloriser ces métiers, résume Philippe Mouiller. Le vrai débat de différence porte sur les moyens d'investir dans ce domaine. »

### Impatience parlementaire

Le consensus transpartisan est toujours suspendu à la bonne volonté de l'Élysée. En 2018, Emmanuel Macron avait promis une loi Grand âge, un projet finalement enterré lors de la pandémie de Covid. S'impatientant, ce sont les députés de la majorité présidentielle qui ont repris l'initiative, fin 2022. Leur proposition de loi Bien vieillir, arrivée au Sénat en janvier 2024, évoque plusieurs mesures pour améliorer le quotidien des aides à domicile. Mais elles restent majoritairement au stade de l'expérimentation, à l'image de la création d'une carte professionnelle ou du test d'une rémunération au forfait.

Des améliorations loin des ambitions affichées : tandis que le Rassemblement national dénonce « un texte à mille lieues des problématiques du grand âge » (tout en votant le texte), François Ruffin (LFI) demande « plus que des miettes ». Et le sujet divise jusque dans la majorité présidentielle : quelques mois après le dépôt de la proposition de loi, Monique Iborra (Renaissance) a quitté son poste de co-rapporteuse, dénonçant un « grand gâchis ».

Annie Vidal, l'autre rapporteure, nuance : « Cette juste pression sur le gouvernement a permis d'obtenir le retour d'un projet de loi Grand âge ». Il sera porté par Catherine Vautrin, nommée en janvier 2024 à la fois ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités. Une triple casquette précisément à la croisée des enjeux des métiers du care. Encore faudra-t-il réussir à faire le lien... ✕